

Motion du 28 septembre 2016 de Mmes et MM. Jean Zahno, Christo Ivanov, Didier Lyon, Anne Carron, Danièle Magnin, Pierre Scherb, Jacques Pagan et Stéphane Guex: «Pour s’y retrouver au parc Alfred-Bertrand».

(retirée par ses auteurs lors de la séance du 9 octobre 2019)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- le parc Alfred-Bertrand est un parc public d’une superficie de 110 823 m², très fréquenté;
- ce parc est composé d’une pataugeoire, d’une place de jeux, d’un parc pour chiens, d’un terrain de foot, d’un espace toboggan, d’un mur de tennis, d’une mare, d’un ruisseau, d’un jardin japonais, de WC, d’un espace de musculation, d’une ancienne maison de maître transformée en jardin d’enfants et d’un jardin fleuri;
- cet espace de verdure comprend également trois très beaux spécimens d’arbres, ainsi qu’une allée de saules blancs bordant l’un de ses côtés;
- de nombreux jardiniers y travaillent et de nombreuses personnes âgées le fréquentent;
- l’on peut y accéder depuis les avenues Alfred-Bertrand, Peschier et Eugène-Pittard, le chemin des Pléiades et la route de Florissant;
- des dénominations de chemins dans le parc faciliteraient son usage par les visiteurs ainsi que le travail des jardiniers,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de créer un groupe de travail chargé de nommer les chemins du parc Alfred-Bertrand, composé de représentants d’associations, de particuliers et de commerçants du quartier (notamment de la Maison de quartier de Champel, de l’Association des intérêts de Champel, de Champel s’éveille, etc.).

Annexe: plan du parc Bertrand